

TITRE DU BREVET D'INVENTION¹

Numéro du brevet d'invention : 40128

Titre de l'invention : Bûches densifiées à base de Coque de noix d'arganier

Nom et adresse du (des) titulaire(s) :

UNIVERSIAPOLIS // Bab Al Madina, Qr Tilila, B.P. 8143, Agadir. , Agadir, 80000,
Agadir, Maroc

Inventeur(s) :

EL MINOR Hassan;EL MINOR Hanane;KIBBOU El Mehdi;ZEBRI
Oumaima;BENDARMA Amine

Nom et adresse du mandataire :

ERRAMI MOHAMED // Bab Al Madina, Qr Tilila, B.P. 8143, Agadir. , Agadir, 80000,
Agadir, Maroc

Date de dépôt: 06/04/2017

Date d'expiration² : 06/04/2037

Le brevet d'invention est délivré pour les revendications : 1-6

Le contenu du brevet d'invention tel que délivré est publié, conformément à l'article 47 de la loi 17-97 telle que modifiée et complétée par les lois 23-13 et 31-05, sur le serveur de publication : <http://brevet.ompic.ma>



Brevet d'invention délivré, le 31/01/2019

¹ Le brevet d'invention est délivré conformément à l'article 46 de la loi 17-97 telle que modifiée et complétée par la loi 23-13.

² Le brevet d'invention produit ses effets, selon l'article 17 de la loi 17-97 susmentionnée, pour une période de vingt ans à compter de la date de dépôt de la demande, sous réserve du paiement des droits exigibles annuels de maintien en vigueur objet de l'article 82 de la même loi.